

TERMES DE REFERENCE

I. Information sur la position

Intitulé du Poste/Service attendu : CONSULTANT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES SUR LES SYSTEMES DE SUIVI, DE REPORTING ET DE TRANSPARENCE DU GBF KUMMING-MONTREAL.

Nombre de postes : 01

Niveau du (des) Poste (s) ou Prestation (Local ou International) : **Consultant National-Local/Cabinet**

Nature de la consultation (Support/ Substance) : Substance

Type de contrat : **Consultation**

Type d'affectation (Home based ou sur site) : sur site

Lieu d'affectation : Yaoundé

Durée de la mission : 60 jours (quatre (02) mois)

Date estimative de démarrage de la mission : Janvier 2025

II. Contexte et Objectif

Contexte

En Décembre 2022 lors de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) tenue à Montréal au Canada, 34 décisions ont été adoptées par les parties pour définir les mesures urgentes à prendre afin de lutter contre la perte de la biodiversité. Il s'agit entre autres de la décision 15/4 relative au Cadre Mondial de la Biodiversité Kunming-Montréal (GBF) qui définit le cadre stratégique global qui sert de boussole pour la mise en œuvre de la Convention pendant la décennie en cours, la décision 15/5 sur le cadre de suivi du Cadre Mondial de la Biodiversité Kunming-Montréal (GBF) et de la décision 15/6 relative aux mécanismes de planification, de suivi, d'établissement des rapports et d'examen de la CDB et du GBF.

La vulgarisation desdites décisions au niveau national était primordial pour une appropriation des parties prenantes au niveau national afin de garantir que le pays dispose des connaissances nécessaires et outils appropriés pour mieux suivre, surveiller et rendre compte efficacement des progrès en matière de préservation de la biodiversité et ainsi contribuer à l'atteinte des objectifs mondiaux de la CDB. C'est ainsi qu'en septembre 2024, un atelier de présentation du cadre de suivi du GBF et des mécanismes de planification, de suivi, d'établissement des rapports et d'examen de la CBD au Cameroun avait été organisé. La contextualisation dudit cadre de suivi (indicateurs de mise en œuvre du cadre) par l'exercice d'alignement avec les axes stratégiques et objectifs nationaux de la biodiversité dans le cadre du processus d'élaboration de la troisième stratégie et du plan d'action national pour la biodiversité (NBSAP III) a été le socle des travaux des acteurs. Par ailleurs, les bonnes pratiques en matière de surveillance et de reporting ont été partagées et les défis potentiels de la mise en œuvre du NBSAP III au Cameroun, déterminants dans les choix politiques, stratégiques et opérationnels du développement du Cameroun ont été mis en exergue.

C'est dans ce contexte que, le besoin en renforcement de capacités de l'ensemble des acteurs de la biodiversité (membres de la Plateforme National PN-SPBES, du Comité National Permanent pour la Biodiversité - CNPB, des comités Adhoc pour la Biodiversité, des Experts, ONGs/OSCs, Secteur Privé, instituts de recherche et universitaires, partenaires au développement et autres) y compris tous les responsables du suivi de la mise en œuvre des engagements internationaux du Cameroun en matière de biodiversité a été mise en évidence et s'est avéré indispensable. Il est donc urgent que le Cameroun développe les capacités des acteurs et mette sur pieds un pool d'Experts opérationnel

parmi ceux-ci pouvant assurer le suivi au niveau national et international de la mise en œuvre des systèmes de suivi, de reporting et de transparence du Cadre Mondial de la Biodiversité Kunming-Montréal. Le Cameroun à travers le MINEPDED avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, envisage par les présents termes de références de répondre de façon opérationnelle à ce besoin en renforcement des capacités nationales par le recrutement d'un consultant pour le renforcement des capacités sur les systèmes de suivi, de reporting et de transparence du GBF Kunming-Montréal.

Objectifs

Les présents TDR visent à recruter un consultant/cabinet chargé de renforcer les capacités techniques nationales identifiées sur les systèmes de suivi, de reporting et de transparence du GBF Kunming-Montréal.

De façon spécifique, il s'agira de :

- présenter le Cadre Mondial de la Biodiversité Kunming-Montréal, le cadre de suivi du GBF et les mécanismes de planification, de suivi, d'établissement des rapports et d'examen de la CDB et du GBF;
- présenter les outils de reporting et de définition des indicateurs ;
- présenter les modalités et les principes essentiels et éléments importants à prendre en compte dans l'alignement des indicateurs du Cadre de suivi et de transparence GBF avec les axes stratégiques et objectifs nationaux de la biodiversité du NBSAP III en cours d'élaboration;
- dispenser les formations aux cibles identifiées (exercices pratiques);
- identifier et catégoriser les acteurs, analyser leur capacités techniques post formation et proposer les experts opérationnels pouvant assurer le suivi au niveau national et international de la mise en œuvre des systèmes de suivi, de reporting et de transparence du Cadre Mondial de la Biodiversité Kunming-Montréal.

III. Résultats attendus

Il est attendu de cette activité le renforcement des capacités techniques nationales identifiées sur les systèmes de suivi, de reporting et de transparence du GBF Kunming-Montréal.

Cette formation va renforcer le processus d'élaboration/révision et de la mise en œuvre du NBSAP III au Cameroun, ainsi que suivi de la mise en œuvre des engagements internationaux du Cameroun en matière de biodiversité, déterminants dans les choix politiques, stratégiques et opérationnels du développement du pays.

Il est attendu à terme que les apprenants puissent :

- s'approprier du Cadre Mondial de la Biodiversité Kunming-Montréal, le cadre de suivi du GBF et les mécanismes de planification, de suivi, d'établissement des rapports et d'examen de la CDB et du GBF;
- s'approprier des outils de reporting et de définition des indicateurs ;
- s'approprier des modalités et les principes essentiels et éléments importants à prendre en compte dans l'alignement des indicateurs du Cadre de suivi et de transparence GBF avec les axes stratégiques et objectifs nationaux de la biodiversité du NBSAP III en cours d'élaboration;
- contribuer à l'élaboration des indicateurs du NBSAP III au niveau national et assurer leur alignement avec les indicateurs du Cadre de suivi et de transparence GBF ;
- acquérir toutes les compétences techniques indispensables pour assurer le suivi au niveau national et international de la mise en œuvre des systèmes de suivi, de reporting et de transparence du Cadre Mondial de la Biodiversité Kunming-Montréal.

IV. Fonctions/responsabilités/Tâches

Pour cette activité le Consultant/Cabinet devra :

- mobiliser l'expertise requise pour assurer le renforcement des capacités des acteurs cibles identifiés ;
- proposer une approche méthodologique facilement assimilable et adaptée au contexte national.
- élaborer un plan de travail détaillé comprenant entre autres un calendrier d'exécution, les livrables.
- veiller à fournir des informations garantissant la rigueur et la pertinence scientifiques de l'activité.
- préparer les drafts des outils didactiques à soumettre à l'attention du Point Focal CDB Cameroun.
- préparer un rapport final de l'activité à soumettre à l'attention du Point Focal CDB Cameroun.

V. Méthodologie indicative (si applicable)

Le travail sera exécuté par une équipe de Consultant/Cabinet, sous la supervision du Point Focal CBD Cameroun.

Le Consultant/Cabinet retenu préparera une note méthodologique assorti des outils (ex. modules) de formation, qu'il soumettra à l'approbation préalable du Groupe de Travail restreint du bureau national de la CDB au Cameroun présidé par le Point Focal CDB.

Les outils de formation élaborés seront par la suite soumis à la pré validation du Groupe d'Experts restreint avant leur adoption finale.

La formation se tiendra dans le cadre des ateliers techniques dont la préparation des modules et des agendas seront de la responsabilité du Consultant, sous la supervision du Point Focal CBD Cameroun.

Dans le cadre de l'offre, le consultant proposera le nombre d'ateliers techniques nécessaires pour réaliser la prestation de façon efficace.

VI. Livrables

Les livrables de la présente prestation comprennent :

- la note méthodologique et le rapport de cadrage assorti des outils (modules) de formation et plan de travail;
- la note de synthèse des éléments d'analyse des capacités techniques des acteurs post formation assorti de la proposition d'une liste d'experts opérationnels
- le rapport final des ateliers de formation.

V.II Durée de la mission et Chronogramme

La prestation est prévue pour une durée de 60 jours (**deux (02) mois**).

VI. Compétences fonctionnelles

Le renforcement des capacités techniques nationales identifiées sur les systèmes de suivi, de reporting et de transparence du GBF Kumming-Montréal, nécessitent un ensemble diversifié de compétences de la part des personnes impliquées dans le processus. Ainsi, les compétences minimales requises de l'équipe de consultants comprennent :

- une expertise en Sciences de la Nature et gestion durable des ressources naturelles (Ecologie, Foresterie, Biologie, foresterie sociale etc.) et économie ;
- une expérience dans la mobilisation des acteurs, le renforcement des capacités (développement des modules, enseignement etc.) et l'évaluation des performances ;
- une expérience en développement durable ;
- expertise en Système d'Information Géographique, aménagement du territoire, valuation de la biodiversité et des services écosystémiques, statistiques appliquée à la biodiversité, développement de l'approche écosystémique et gestion des bases de données complexes;
- une expérience dans les approches participatives.

VII. Qualifications requises des experts (Consultants)

Education :	Equipes pluridisciplinaires d'Ingénieurs, Biologiste, Ecologue, Cartographe, Economiste, Sociologue etc. (Tous au moins BAC + 5)
-------------	--

Expérience :	- avoir dans l'équipe un expert ayant participé au moins une fois aux discussions internationales sur la CDB et ses outils et mécanismes de mise en œuvre et ayant une maîtrise des piliers de la CDB; - avoir dans l'équipe d'experts une personne ayant une maîtrise des modalités de travail des organes subsidiaires et groupes de travail technique auprès de la CBD (SBSTTA, SBI etc.) et une excellente compréhension des indicateurs du Cadre de suivi et de transparence GBF; - avoir dans l'équipe d'experts une personne ayant au moins une formation en élaboration, mise en œuvre et suivi des indicateurs de la biodiversité ; - avoir dans l'équipe au moins une personne ayant activement participé à un processus d'alignement des objectifs nationaux des politiques publiques sur la biodiversité avec les objectifs des engagements du Cameroun en matière de biodiversité au niveau international ainsi que sur les modalités de renseignement des indicateurs sur la biodiversité ; - avoir dans l'équipe une personne ayant travaillé au moins une fois avec le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sur les questions en lien avec la biodiversité ; - avoir un expert genre et prise en compte des PACLs ; - une personne ayant collaboré à l'élaboration des rapports nationaux sur la biodiversité, élaboration du NEA (<i>National Biodiversity and ecosystem services Assessments</i>), NBESA, ainsi que dans la préparation de la position du Cameroun pour les COPs serait un atout.
Langues requises :	Français Anglais

VIII. Les critères d'évaluation (voir détail en annexe)

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps : une évaluation technique et une évaluation financière. L'évaluation des propositions techniques s'effectuera avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de correspondance par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points
Les compétences fonctionnelles	20
Le/la soumissionnaire a-t-il/elle explicité de façon claire et précise l'objectif de la mission ?	20
La méthodologie et les outils proposés sont-ils appropriés aux produits décrits/attendus dans les TDR ?	30
La méthodologie et le chronogramme proposés sont-ils cohérents et réalistes pour garantir la réalisation effective des produits attendus de la mission ?	30
Total note technique	100

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué au consultant/cabinet suivant les deux (02) options ci-après :

1. Au Consultant/Cabinet techniquement qualifié ayant présenté l'offre financière la plus basse parmi les consultants techniquement qualifiés ; Applicables pour les services de support ou de nature relativement simple suivant les exigences des TDRs ;
2. Au Consultant/Cabinet ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière pondérée à 30%). Applicable pour les services intellectuels plus complexes suivant les exigences des TDRs ;

*Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante :
 Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30*

N.B : Les services demandeurs détermineront avec les Opérations l'option la plus adaptée en fonction de leurs besoins.

IX. Jalons de paiement

Livrables	Délais	Pourcentage %
1^{ère} Tranche : Note méthodologique et le rapport de cadrage assorti des outils (modules) de formation et plan de travail	Après validation	40
2^{ème} Tranche : Note de synthèse des éléments d'analyse des capacités techniques des acteurs post formation assortie de la proposition d'une liste d'experts opérationnels	Après validation	30
Rapport final des ateliers de formation	Après validation	30
TOTAL		100

XI. Dossier de candidature

Une lettre de motivation
Un CV détaillé avec les références professionnelles
Une offre technique et une offre financière

NB : les charges relatives à l'organisation des séances de formation (ateliers) et à la participation des acteurs ciblés ne sont pas comprises dans l'offre des consultants